

ACTUALITÉS

Vache folle

Les États-Unis rouvrent leur frontière aux importations de bœuf canadien

Washington — Le secrétaire américain à l'Agriculture a annoncé hier soir la réouverture de la frontière américaine au bœuf canadien. La décision entraine en vigueur sur le champ.

La voie avait été ouverte un peu plus tôt dans la journée à Seattle, où la Cour d'appel fédérale américaine avait annulé une injonction interdisant la levée de l'embargo sur les importations de bovins de moins de 30 mois du Canada.

Les autorités américaines étaient déjà en contact avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour préparer la certification du bétail destiné à l'exportation, a dit le secrétaire américain, Michael Johanns. «Parce que la décision du tribunal prend effet immédiatement, nous appliquons tout de suite les mesures pour reprendre les importations de bétail de moins de 30 mois provenant du Canada», a-t-il déclaré.

La ministre manitoibaine de l'Agriculture, Rosann Wochuk, a affirmé qu'il y aurait encore quelques modalités à régler. «Je ne crois pas que les camions

vont recommencer à circuler dès demain, a-t-elle dit. Mais il s'agit d'une excellente nouvelle pour les producteurs bovins du Canada.» Le président de l'Association des producteurs bovins du Québec, Michel Dessureault, s'est lui aussi réjoui de la décision du ministère de l'Agriculture. «Ce n'est pas l'ouverture complète de la frontière mais c'est un pas dans la bonne direction», a-t-il sur les ondes de NTR.

Le juge Richard Cebull, de Billings, au Montana, avait accordé l'injonction au début de mars au groupe de pression américain R-CALF, qui prétendait que le cheptel canadien représentait un risque de contamination à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) si on permettait son entrée aux États-Unis.

Devant les trois juges de la Cour d'appel à Seattle, l'avocat du gouvernement américain a argué que pour obtenir l'injonction, R-CALF avait présenté des arguments scientifiques fallacieux et exagérés.

«Leur évaluation du risque a été présumenté le pire», avait déclaré Mark Stern, l'avocat du ministère américain

de l'Agriculture. Selon M^r Stern, les experts de R-CALF ont tenu pour acquis que d'autres cas d'animaux atteints d'ESB seront découverts au Canada, qu'ils échapperont aux inspecteurs canadiens, traverseront la frontière sans être détectés, échapperont ensuite aux inspecteurs américains et entreront de façon illégale dans la chaîne alimentaire des bovins américains. «Ils présument de l'incompétence de toutes les parties impliquées», avait ajouté l'avocat.

L'embargo devait être levé au début de mars lorsque le juge Cebull a accordé l'injonction à R-CALF. Le juge Cebull doit encore statuer le 27 juillet sur la demande de R-CALF de rendre cette injonction permanente, voire de l'imposer à d'autres produits de bœuf canadiens qui échappent actuellement à l'embargo.

L'organisation R-CALF, qui représente environ le quart des éleveurs de bovins américains, dénonce depuis des années le «monopole» exercé par le département de l'Agriculture et la majorité des intervenants de l'industrie du bœuf sur les prix et les poli-

tiques de sécurité. R-CALF soutient que le département de l'Agriculture, sous la pression des abattoirs américains et de leurs alliés, a illégalement modifié ses règlements pour permettre la réouverture de la frontière américaine au bœuf canadien.

Les producteurs canadiens n'en ont guère eu à dire jusqu'ici dans le débat en cours aux États-Unis. La Cour d'appel a d'ailleurs pris en délibéré mercredi leur demande pour pouvoir présenter des arguments devant le juge Cebull lors de l'audience prévue du 27 juillet. L'industrie canadienne du bœuf estime ces pertes dans cette affaire à environ sept milliards. L'embargo contre les importations de bœuf canadien a été imposé après la découverte d'une première vache atteinte d'ESB, le 20 mai 2003 en Alberta. Depuis, trois autres animaux ont été testés positifs à la maladie au Canada et un autre dans l'État de Washington, qui provenait également du Canada.

Associated Press et la Presse canadienne

Course à la direction du PQ

Boisclair restera dans la course même si Landry tente un retour

ROBERT DUTRISAC

Québec — André Boisclair, que les sondages placent en tête dans la course à la direction du Parti québécois, n'entend pas se retirer pour laisser la voie libre à Bernard Landry si jamais le chef démissionnaire tente un retour.

«On est entré dans la course, on va la faire et on va la gagner», a résumé hier Jean-Louis Laplante, l'attaché de presse d'André Boisclair. Hier, l'ancien député de Gouin et leader parlementaire poursuivait ses activités dans cette campagne informelle qui ne doit commencer officiellement que le 15 septembre, date à laquelle les candidats devront avoir déposé au parti leur bulletin de candidature avec les 1000 signatures requises qui doivent provenir de membres en règle du PQ.

Mercredi, M. Boisclair prononçait un discours aux Jardins de Métis, dans le Bas-Saint-Laurent. Il a rencontré hier matin un groupe de jeunes péquistes en Beauce pour se retrouver en soirée au Festival Juste pour rire.

Au même moment, des appuis se manifestaient en faveur du retour de Bernard Landry. Mercredi, 40 signataires, dont le député bloquiste Maka Kotto, la présidente régionale du PQ de Montréal-Ville-Marie et candidate du Bloc dans Ahuntsic, Maria Mourani, et plusieurs personnalités de la communauté libanaise de Montréal, ont fait parvenir aux journaux une lettre ouverte affirmant que seul Bernard Landry possède «cette culture de la raison d'État» nécessaire à «la construction et à la mise en marche de l'appareil gouvernemental du jeune pays» après une victoire référendaire.

Depuis quelques jours, Bernard Landry consulte ses amis et connaissances sur l'opportunité de se lancer dans la course à sa propre succession. Il a parlé à Yves Duhaime qui, au moment de la démission de M. Landry après un vote de confiance de 76 % au congrès national du PQ, avait appuyé la décision du chef. «Je n'ai pas changé d'avis. Pour moi, c'est une affaire classée», a dit M. Duhaime au Devoir hier. L'ancien ministre péquiste ne croit pas que les candidats les plus solides soient disposés à se retirer de la course pour favoriser M. Landry. «La course au leadership au PQ, veut, veut pas, elle est solidement engagée. Il n'y aura de retour en arrière pour personne. J'en suis convaincu», estime-t-il. Il est toutefois légitime que M. Landry s'interroge compte tenu des appuis qu'il reçoit, mais il devra prendre sa décision rapidement, estime-t-il. «Mais pour moi, l'issue, elle est déjà scellée», a dit M. Duhaime.

Yves Michaud, que M. Landry a également consulté, est d'un autre avis. De tous les candidats, c'est Bernard Landry qui présente «la feuille de route la plus impressionnante». S'il décide de se porter candidat, il va gagner, croit M. Michaud.

La pétition Internet lancée la semaine dernière en faveur d'un retour de Bernard Landry (www.retourbernardlandry.org) avait recueilli près de 3300 signatures au dernier décompte, hier. L'écrivain Yves Beauchemin, l'ancien journaliste et diplomate Jean-Marc Léger et le politologue Denis Monière ont aussi fait parvenir aux journaux des lettres ouvertes pour appuyer M. Landry.

En revanche, plusieurs députés péquistes voient d'un mauvais œil le retour du chef démissionnaire, notamment parce que «cela aura pour effet de porter un jugement sur la qualité des candidats à sa succession», a rapporté mercredi la Presse canadienne.

Le Devoir



AHMAD MASSOUD REUTERS

Le danger est beaucoup plus présent à Kandahar, là où s'en vont les militaires canadiens, qu'à Kaboul, où le Canada a tout de même perdu trois soldats.

AFGHANISTAN

La mort guette les soldats canadiens
Les civils ne sont pas prêts à affronter la réalité, dit le chef des forces armées

TERRY PEDWELL

Ottawa — Les Canadiens doivent se préparer psychologiquement à la grande probabilité qu'un de leur soldat soit tué dans le cadre d'une nouvelle opération militaire qui se déroulera dans le sud de l'Afghanistan, affirme le chef des forces armées.

«Existe-t-il une probabilité que nous subissions des pertes? Oui, bien sûr, a dit le général Rick Hillier hier. Est-ce que je peux vous donner des chiffres à ce sujet? Absolument pas.»

Le Canada envoie, dans une région instable de la province de Kandahar, une équipe d'environ 250 soldats ainsi que des représentants des Affaires étrangères, des travailleurs humanitaires et des policiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Une petite partie de ce qui est connu sous le nom d'équipe provinciale de reconstruction (EPR) commencera à se déployer au début de la semaine prochaine. La majorité des soldats, principalement d'Edmonton, entrera en service au début de la semaine suivante.

Des représentants afghans ont prévenu que le réseau al-Qaïda d'Oussama ben Laden planifiait contre des soldats de la région des attentats du même type que ceux perpétrés en Irak. Le mois dernier, une EPR américaine a été la cible d'un kamikaze à Kandahar — dans le même secteur où l'équipe canadienne sera déployée. Quatre soldats ont été blessés.

Les pertes font partie de la réalité militaire, a dit M. Hillier, mais il doute que les Canadiens soient prêts à cette éventualité.

«Non, je ne crois pas qu'ils le soient, a affirmé

le chef d'état-major de la Défense. Mais l'opinion publique doit être éveillée aux dangers auxquels nous sommes exposés.»

Certains ont aussi émis des réserves concernant le niveau de préparation des Canadiens face aux effusions de sang que le nouveau rôle du Canada en Afghanistan pourrait causer.

«Kandahar sera la mission décisive qui déterminera si nous sommes prêts à payer le prix de notre plus récent engagement, a écrit Nic Boisvert dans un article publié cette semaine par le Conseil pour la sécurité canadienne au XXI^e siècle. Il est préférable de savoir maintenant si nous pouvons supporter ce genre de mission. Il faudra du courage et du leadership politique. Sommes-nous à la hauteur?»

Malgré le niveau élevé de danger à Kandahar — comparativement au calme relatif de Kaboul, où le Canada a perdu trois soldats, morts en service —, l'armée ne prévoit pas modifier ses façons de faire pour le travail des EPR.

«Il s'agira de la même stratégie, a dit M. Hillier. Un pâté de maisons à la fois», alors que les soldats se concentreront sur de petites zones au sein des communautés afin d'éviter de se retrouver dans des affrontements plus importants.

À Kaboul, le Canada a eu du succès avec une stratégie visant à gagner le cœur de la population en assurant la sécurité et en contribuant à des projets de reconstruction. Il reste à voir dans quelle mesure les Canadiens seront les bienvenus à Kandahar.

Presse canadienne

Québec évite un recours collectif intenté par des cancéreuses

La Cour suprême refuse d'entendre leur cause

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — Le gouvernement du Québec n'aura pas à se défendre contre un groupe de femmes qui voulait le poursuivre pour des temps d'attente trop longs dans le traitement de leur cancer.

Hier, la Cour suprême du Canada a annoncé qu'elle refusait d'entendre une cause où des femmes, réunies en un recours collectif, voulaient obtenir la permission de poursuivre le gouvernement du Québec pour des délais indus dans l'obtention de traitements contre le cancer du sein.

En mars 2004, la Cour supérieure du Québec avait conclu qu'il y avait matière à intenter une poursuite contre 12 hôpitaux du Québec et autorisé Anahit Cilingir, une Québécoise d'origine turque, à représenter les autres femmes qui ont dû subir une attente similaire à la sienne.

Les Québécoises atteintes d'un cancer du sein qui, depuis le 13 octobre 1997, ont attendu plus de huit semaines pour commencer leur traitement sont admissibles à faire partie du recours collectif. On estime leur nombre entre 8000 et 10 000. Il est difficile d'évaluer le montant total des dommages qui pourraient être accordés, mais la somme de 250 millions de dollars a été évoquée.

En plus de poursuivre les 12 hôpitaux, les femmes auraient aussi voulu inclure le gouvernement du Québec dans leur recours. À leur avis, le gouvernement provincial est au cœur même de l'affaire puisque c'est lui qui subventionne les hôpitaux. Par conséquent, Québec serait tout autant responsable que les hôpitaux visés par la poursuite.

La Cour supérieure avait cependant statué que ces femmes ne pouvaient pas se lancer aux trousseaux du gouvernement du Québec. De l'avis du juge John Bishop, de la Cour supérieure, la

preuve n'avait pas établi que les décisions politiques avaient été prises de mauvaise foi ou qu'elles étaient manifestement déraisonnables, deux raisons qui auraient permis d'attaquer le gouvernement.

La Cour d'appel du Québec avait soutenu cette décision en novembre 2004.

Hier, l'avocat qui représente les femmes réunies dans ce recours collectif, Michel Savonitto, s'est dit déçu de cette décision.

«Nous sommes déçapoints et quelque peu surpris, a déclaré l'avocat. On se serait attendu à autre chose avec la décision Chaoulli.»

L'avocat et ses clientes fondaient bien des espoirs à la suite de l'important jugement rendu il y a un mois par la Cour suprême dans la cause menée par le médecin Jacques Chaoulli. La haute cour avait alors statué que les Québécois étaient en droit de souscrire une assurance médicale privée pour tous les soins dont ils ont besoin, y compris ceux de base.

Dans sa décision partagée, la cour s'était montrée convaincue par la preuve démontrant que, «pour certaines chirurgies, les délais inhérents aux listes d'attente augmentent le risque de mortalité du patient ou d'irrémédiableté de ses blessures».

Les temps d'attente portent donc atteinte au droit à la vie et à l'intégrité de la personne garanti par la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, avait conclu la cour.

«Dans [le jugement] Chaoulli, on a déclaré inconstitutionnels certains articles, on faisait référence aux listes d'attente, on faisait référence aux chartes, a poursuivi M^r Savonitto. On aurait pu croire que la décision aurait été différente, mais il semble bien qu'on ait mal interprété le tout.»

Presse canadienne

La cour ordonne à un hôpital de soigner deux malades

Une radio-oncologue et deux de ses patientes ont obtenu hier une injonction provisoire afin de forcer l'hôpital Maisonneuve-Rosemont à lever les quotas qui empêchent le médecin en question de traiter ses patientes.

La docteure Monique Lessard avait tenté d'obtenir une place en radiothérapie pour traiter ses deux patientes, Johanne Demers et Lison Bertrand, toutes deux atteintes de cancers du sein.

Or, en vertu d'un nouveau système de quotas instauré le 15 juin dernier, la docteure Lessard s'est fait dire qu'elle ne pourrait traiter ces deux patientes parce qu'elle avait atteint son quota aux dates demandées, et ce, même si les plateaux techniques étaient disponibles.

Dans leur requête, la docteure Lessard et ses deux patientes font valoir que les règles de quotas entraînent des délais additionnels qui portent atteinte au droit à la

vie, à la sécurité et à l'intégrité des demandereses.

De plus, comme il aurait pu être possible pour les patientes d'obtenir un traitement avec un autre médecin, elles affirment que leur droit à être traité par le médecin de leur choix est également en jeu.

Le juge Louis Lacoursière, de la Cour supérieure du Québec, a ordonné à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont de permettre au docteur Lessard de traiter les deux pa-

tientes au moment requis.

L'injonction n'est cependant que provisoire, en attendant l'audition d'une requête en injonction interlocutoire la semaine prochaine.

Cette dernière, si elle était accordée, garantirait aux patientes d'être traitées pendant que les parties débattaient des questions de fond dans le cadre d'une demande d'injonction permanente.

Presse canadienne

Pas trop tard pour s'instruire!

Profitez des admissions tardives du 4 juillet au 15 août 2005, en allant au

>>> www.ulaval.ca

UNIVERSITÉ LAVAL

ACTUALITÉS

HÔTELS

SUITE DE LA PAGE 1

chambres du Grand Montréal — soit 3500 sur environ 15 400 — seraient touchées par ce débrayage sans précédent, ce qui forcerait les cadres à retrouver leurs manches pour assurer le nettoyage et l'entretien. Mais il restait tout à fait possible que de ce moyen de pression adopté à l'approche des Championnats de sports aquatiques naisse un climat d'entente si propice à des règlements que le projet de grève soit révisé à tout moment.

«On n'a toujours pas annoncé à quelle heure on déclencherait la grève, histoire de voir un maximum de tables se déployer. On fera l'évaluation ce soir ou demain matin [ce matin] quant à son déclenchement éventuel», a indiqué hier le président de la Fédération du commerce de la CSN, Jean Lortie, qui osait tout au plus prédire «peut-être deux règlements» tout en convenant que c'est vers 5h ou 6h qu'il «risque d'y avoir beaucoup de fébrilité». Combien d'ententes faudrait-il obtenir pour mettre au rancart, même à la

dernière minute, ce projet de débrayage? «Ce n'est pas le nombre d'ententes mais plutôt la volonté des hôteliers de nous donner les éléments des ententes de principe déjà convenues ailleurs.»

Les quatre ententes conclues jusqu'à maintenant — y compris les deux premières, au Centre Sheraton et au Hilton Laval — portent sur des augmentations salariales de 11 % en trois ans, sur un régime de retraite simplifié avec contribution de 5 % du salaire de la part de l'employeur (contre 4 % auparavant) et sur une amélioration des régimes de vacances et de congés de maladie. Toute lenteur dans les négociations pouvait souvent s'expliquer par un blocage sur ces points, a précisé M. Lortie. Un préposé aux chambres au Reine Elizabeth, par exemple, gagne 15,78 \$ l'heure, comparativement à 12,60 \$ au Comfort Inn de Dorval.

Les tables de négociation en activité étaient notamment celles du Ruby Foo's, du Ritz-Carlton, de l'hôtel Gouverneurs Place Dupuis, du Hyatt Regency et du Holiday Inn Sélect Sinomonde. Certains hôtels estimaient l'entente «trop chère», a dit M. Lortie. Pendant ce temps, le Holiday Inn Sélect, à Québec, parvenait à une entente même s'il ne comptait pas parmi les 13 hôtels menacés par la grève.

L'entente conclue au Delta centre-ville n'est peut-être pas étrangère au fait qu'environ 400 chambres à occupation quadruple, sur un total de 700, auraient été réservées en vue des Championnats de sports aquatiques. Mais certains des 13 hôtels abritaient eux aussi des athlètes et des journalistes étrangers, notamment l'Omni Mont-Royal, le Crowne Plaza Métro-Centre et le Gouverneurs Place Dupuis, disait-on.

«Ça m'étonnerait que les athlètes se mettent à changer d'hôtel à cause de la grève, à moins que les services des hôtels soient totalement désorganisés et ne puissent pas assurer leur alimentation, a toutefois affirmé Jean Lortie. Mais si c'est seulement les chambres, ils vont se débrouiller avec les cadres.» L'Association des hôtels du Grand Montréal, qui ne commente généralement pas le progrès des pourparlers, a affirmé toute la semaine que les cadres assureraient le suivi des services et que la grève ne paralysait pas l'industrie.

Le Crowne Plaza Métro-Centre fonctionne déjà sous respirateur artificiel, les 110 employés ayant voté la grève générale illimitée dimanche, après que la direction eut décrété un lock-out la veille. Une séance de conciliation est prévue aujourd'hui, a indiqué la CSN.

Quant aux employés du Hilton Laval, ils ont entériné à 100 % l'entente de principe, geste imité à 99 % au Centre Sheraton. Les travailleurs du Reine Elizabeth et du Delta centre-ville voteront sous peu. À la grandeur du Québec, ce sont pas moins de 40 syndicats hôteliers affiliés à la CSN qui doivent renouveler leur contrat de travail cette année.

Entre-temps, la rivalité intersyndicale parfois perçue entre la CSN et la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) s'est manifestée hier, celle-ci annonçant la signature d'un des meilleurs contrats de travail dans l'industrie de l'hôtellerie au Québec. Le règlement au Château Bonne Entente, à Québec, procure aux 150 employés une augmentation salariale de 19 % sur cinq ans, dont 9 % la première année. Aussi, la charge de travail des préposés aux chambres passe de 14 chambres par jour, soit la norme dans l'industrie, à 12. «Cette entente trace la voie pour les négociations qui commencent bientôt aux hôtels Delta, Le Classique et au Manoir Victoria à Québec», a indiqué dans un communiqué Guy Gendron, représentant du syndicat local affilié aux Métallos (FTQ).

Le Devoir

EN BREF

Une centaine de feux de forêts au Québec

La foudre a causé de nombreux feux de forêts au Québec ces derniers jours, dont plus de 70 hier. Au total, on compte une centaine d'incendies qui ont ravagé près de 3200 hectares de forêts. Selon la Société de protection des forêts contre le feu, 375 000 hectares ont brûlé depuis le début de la saison 2005, une situation exceptionnelle en comparaison avec les années précédentes. Il semble toutefois que la sensibilisation de la population porte fruit puisque le nombre de feux de forêts causés par l'humain a diminué presque de moitié depuis 10 ans. — PC

Les muscles de Schwarzenegger

Los Angeles — Le gouverneur républicain de Californie et ancien «Monsieur Univers», Arnold Schwarzenegger, a signé un contrat lui assurant au moins un million de dollars par an avec une revue de culturisme, selon des documents publiés hier. Ce contrat, portant sur cinq ans, avait été signé quelques jours seulement avant que l'ex-acteur prête serment comme gouverneur de Californie. Officiellement, ce contrat stipule que Schwarzenegger est «consultant» du magazine *Flex and Muscle and Fitness* depuis novembre 2003. Il a le titre de directeur de la rédaction du magazine mais sans obligation de fournir un quelconque travail. Le temps qu'il consacre au magazine est laissé à «sa seule discrétion». Plusieurs organisations de consommateurs ont dénoncé ce contrat. La Fondation pour la défense des droits des consommateurs et des contribuables a estimé que le rôle de M. Schwarzenegger au sein de la revue culturiste a pu motiver le veto qu'il a mis à une loi adoptée par le Congrès à majorité démocrate de Californie visant à mieux contrôler l'industrie des additifs alimentaires. — AFP

Sudoku

4	8	3			6
8			5		3
7		6			4
2					6
			7		
			3	4	1
5	2		9	4	8
			5		
9	3	2	8	6	7

0006

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

4	3	2	7	5	1	8	9	6
8	5	9	3	6	4	2	7	1
7	1	6	2	9	8	5	4	3
1	6	8	9	4	5	3	2	7
2	7	4	1	8	3	9	6	5
3	9	5	6	2	7	1	8	4
6	4	1	8	3	2	7	5	9
9	8	3	5	7	6	4	1	2
5	2	7	4	1	9	6	3	8

0005

Info@les-mordus.com
www.ludipresse.com

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Envoi de publication — Enregistrement n° 0888. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SILENCE

SUITE DE LA PAGE 1

de quelques milliers d'habitants. «C'est ridicule», s'est énérvé un vieil homme chargé de ses courses quand la police britannique a fermé hier l'accès d'une nouvelle rue, Lodge Lane, puis d'une deuxième, Tempest Road, puis d'une troisième, Seston Road, et encore d'une quatrième... par des cordons empêchant la circulation. Dans cette zone de petites maisons de briques rouges, ils cherchent à comprendre quelles étaient les relations des membres du commando, leurs habitudes, leurs rencontres, et qui peut les avoir manipulés, utilisés, qui peut avoir eu suffisamment de connaissances pour fabriquer les bombes. Ils cherchent qui sont les cerveaux.

Hasib Hussain, 18 ans, et Shehzad Tanween, 22 ans, étaient presque voisins. Le premier habitait à l'écart dans le quartier de Holbeck. Le second gérait le *fish and chips* de son père à Tempest Road. Le troisième poseur de bombe, Mohammed Sidique Khan, clairement identifié, n'avait qu'un peu plus de 300 mètres à parcourir pour rejoindre Shehzad au sortir de son travail. Agé de 30 ans, il était assistant d'éducation, «patient», loué par les élèves de la Hillside Primary School, chargé d'aider les familles en difficulté.

Dans ce vaste bâtiment de briques aux toitures en pente et en ardoises où, hier midi, les enfants jouaient au cricket dans la cour, Mohammed Sidique Khan était perçu comme un très bon animateur. Sur

les photos publiées hier par la presse britannique, il a une bonne bouille. Il s'était marié, avait un bébé de près d'un an, en attendait un deuxième. Le quartier de Thornville Avenue, où il vivait à Dewsbury, agréable petite ville de province à dix minutes en train de Leeds, est également cerné par la police. Sa belle-mère, pakistanaise, défendait le droit des femmes à travailler, s'était impliquée dans l'aide sociale et les activités sportives. Sa femme travaille également dans le secteur éducatif. Khan est le kamikaze de la station d'Edgware Road. Comment est-il devenu fanatique, prêt au suicide? La police cherche la réponse dans les collines de Beeston.

Les enquêteurs sont sur la piste d'un Égyptien qui était encore enseignant en chimie à l'université de Leeds il y a quelques semaines. Agé de 33 ans, il aurait passé du temps dans une maison proche de la mosquée aux fenêtres vertes où les trois poseurs de bombes se retrouvaient. Il pourrait avoir été le technicien de l'opération manipulant les explosifs. Relevés d'empreintes à son domicile et dans la cache d'explosifs retrouvée dans une autre partie de la ville, sur Alexander Road, recouperments sur les liens des uns avec les autres, traques sur les allées et venues: l'enquête sera forcément complexe.

Hier, les policiers fouillaient deux autres maisons. Dans la première, sur Stratford Terrace, vit Naveed Fiaz. «Tracey, sa femme, était à l'école avec moi. Elle avait des problèmes de boisson à l'école. Puis, elle s'est mariée», explique Louisa, une voisine. Cette Anglaise a lâché l'alcool pour prendre le voile. «Son mari, il était distant, toujours au centre musulman pour les jeunes.» Il a

été arrêté mardi. Avec son frère Ejaz Fiaz, dit Jacky, il aurait souvent accueilli des jeunes devenus fervents religieux dans une autre maison, où vivaient leurs parents auparavant. Là, jusque tard dans la nuit, le groupe aurait concocté ses projets. Ejaz Fiaz avait quitté Leeds pour venir habiter à Luton, d'où les quatre terroristes se sont embarqués pour arriver dans la gare de King's Cross vers 8h30 du matin. Jusqu'à hier midi, la presse britannique présentait encore Ejaz, fou d'islam et d'Elvis Presley, comme le quatrième terroriste, celui qui aurait été dans le wagon de la Piccadilly Line, entre King's Cross et Russell Square. Mais hier, Sky News reprenait l'information publiée par *Liberation* et affirmait que le quatrième martyr est d'origine jamaïcaine, converti, et qu'il s'agit de Lindsay Jermain, un homme apparemment inconnu dans les faubourgs de Beeston.

Scotland Yard serait également sur la piste du cerveau, un Pakistanaise qui aurait franchi les frontières britanniques il y a environ un mois. Agé de 33 ans, il aurait quitté le territoire britannique la veille des attentats. Et il y a les «peut-être»: un possible cinquième terroriste, en liberté, doté d'explosifs, qui pourrait rapidement lancer une autre offensive et qui a été repéré par les caméras de surveillance sur le quai de la gare de Luton. D'autres membres du réseau n'auraient pas été repérés. Hier, dans les rues de Beeston, un courageux représentant de la municipalité tentait de gagner l'attention des journalistes en distribuant un dossier sur ce quartier. Un quartier, paraît-il, en pleine «régénération».

Liberation

LOI 101

SUITE DE LA PAGE 1

Trente ans plus tard, le Québec peut se targuer d'avoir fait des avancées majeures sur ce plan. Toutefois, afin de poursuivre son développement linguistique, il conviendrait de compléter les objectifs initiaux par une stratégie de développement du multilinguisme des Québécois», écrit Christine Fréchette, directrice du Forum sur l'intégration nord-américaine (FINA), dans le chapitre qu'elle signe.

«Les bilingues sont les acteurs majeurs de l'avenir du français et le modèle du Québécois francophone de l'avenir va être créé par eux», écrit de son côté Michel Pagé, de l'Université de Montréal, aussi chercheur au Centre d'études ethniques des universités, dans le chapitre qu'il consacre à la francisation des immigrants au Québec en 2005 et après.

Au cours d'un entretien, MM. Stefanescu et Georgeault ont précisé qu'aucun des 17 auteurs de l'ouvrage et des participants aux tables rondes qui ont conduit à la rédaction du livre n'a préconisé l'abolition de la loi 101. Mais il s'agit d'aller plus loin et de revoir la situation linguistique au Québec.

Si, en 1977, la loi 101 visait clairement la francisation du Québec, les auteurs proposent aujourd'hui de reconnaître l'importance du bilinguisme, voire du plurilinguisme, une réalité québécoise et un atout sur la scène internationale. «J'ai le sentiment que le constat qu'on fait et les quelques pistes qu'on présente pourraient cristalliser un certain nombre de consensus au Québec, notamment dans les générations plus jeunes», croit M. Stefanescu.

«Le monde a changé depuis les années 70. Les principales menaces pour le français viennent de l'international, de la mondialisation», estime-t-il. «En même temps, si on veut rester compétitif, si on veut que les Québécois

trouvent leur place dans ce nouveau monde, il faut forcément reconnaître que l'anglais est devenu la langue de communication internationale.»

Pour M. Stefanescu, il faut en finir avec «la vision passiviste» d'un Yves Michaud, par exemple, «où le Québec est un espace clos». Il s'en prend aussi à l'interprétation alarmiste de la situation du français à Montréal, basée sur la langue d'usage à la maison, que fait le statisticien Claude Castonguay.

Les deux tiers des allophones n'utilisent ni l'anglais ni le français à la maison; ils parlent leur langue maternelle. C'est un phénomène plus marqué au Québec que dans le reste du Canada.

Ce qu'il faut examiner, c'est plutôt la langue d'usage public: bien qu'il continue de parler sa langue chez lui, l'immigrant choisit une langue d'usage public — au travail, chez les commerçants, dans ses relations avec les gouvernements. «Qui doit-on considérer comme francophones au Québec? Est-ce que la langue parlée à la maison est vraiment un critère? Nous, on dit non: c'est la langue publique», dit M. Stefanescu. Lorsqu'il y a un transfert linguistique — et c'est une question de temps, une ou deux générations, pour qu'il se produise —, il se fait en faveur de la langue d'usage public, souligne M. Georgeault.

Parmi les tiers des allophones qui ont fait un transfert linguistique vers le français ou l'anglais, 75 % des immigrants arrivés au Québec après l'adoption de la loi 101 optent pour le français. Avant les années 70, cette proportion était inverse, rappelle M. Georgeault.

Il existe toutefois une forte différence entre les immigrants d'origine latine, beaucoup plus francophiles, et les autres immigrants, dits anglophones. Or, dans les années 70, les immigrants de pays latins représentaient 71 % des immigrants montréalais; depuis 1996, ils ne sont plus que 52 %, fait voir une étude de Paul Béland, du CSLF.

Par ailleurs, il est plus que probable que de plus en plus de Québécois deviennent bilingues, fait observer Michel Pagé. Les données du recensement de

2001 indiquent que 36,6 % des Québécois francophones sont bilingues, et cette proportion grimpe à 53 % chez les jeunes francophones de 20 à 29 ans. Chez les jeunes Anglo-Québécois, cette proportion s'élève à 80 %. La francisation des immigrants se réalise dans un contexte de dualité linguistique où les deux groupes linguistiques — anglais et français — montrent une grande vitalité, souligne le chercheur. «Cette situation conduit inévitablement à la progression accélérée du bilinguisme dans toutes les composantes de la société», écrit-il, ajoutant que «l'apprentissage de l'anglais ne se fait pas nécessairement aux dépens du français».

On peut même parler d'un phénomène de trilinguisme à Montréal, surtout chez les allophones, fait remarquer Christine Fréchette. Dans la grande région de Montréal, 52 % des allophones se disent trilingues, contre 14 % d'anglophones et 5,5 % de francophones. «Mais le Québec est-il prêt à appuyer le principe de promotion de la diversité linguistique dans sa stratégie linguistique nationale?», se demande-t-elle. L'école québécoise, quant à elle, «tard à développer le multilinguisme des jeunes Québécois», déplore l'auteure.

Un autre constat que font les auteurs, «c'est la nécessité de développer des stratégies pour le français au niveau supranational en favorisant le plurilinguisme, la diversité linguistique, de façon à renforcer l'usage du français sur les territoires nationaux francophones», souligne M. Georgeault.

Pour le sociologue Guy Rocher, qui préface l'ouvrage, «la nouvelle politique linguistique doit être repensée dans des termes différents de ceux de 1977. Elle doit être québécoise, bien sûr, mais avec une large ouverture sur la problématique de la langue française sur la scène internationale et dans le nouvel espace de la mondialisation. Il faut maintenant en être conscient: l'avenir de la langue française ne se joue plus que sur le territoire québécois».

Le Devoir

BERNARD Charest «gaspille» l'héritage de la Révolution tranquille

SUITE DE LA PAGE 1

Il n'y aura pas de surprise», a lancé M. Bernard sous les applaudissements.

«Il suffit de dire «René Lévesque» pour se remettre, tout le monde, à espérer», a dit M. Bernard, qui a collaboré avec le fondateur du PQ pendant une vingtaine d'années. «J'ai vu son authenticité, son amour des petits, son aisance avec les grands. J'ai vu sa ferveur, sa passion pour le Québec. Pour moi, René Lévesque, c'est un modèle, c'est une inspiration», a-t-il confié.

«Mon seul espoir, c'est de marcher dans les traces de René Lévesque et de terminer son œuvre», a-t-il ajouté en présence de Robert Burns, Michel Carpentier, Richard Guay, Jean-Guy Rodrigue et Jean-Roch Boivin, tous des vétérans de cette époque révolue, venus appuyer M. Bernard.

Louis Bernard a exprimé l'intention de faire de l'indépendance un enjeu central de la prochaine campagne électorale et d'organiser un référendum dès le premier mandat du PQ. Une majorité de 50 % plus une voix lui suffirait pour introduire le Québec au concert des nations. «Notre objectif politique, c'est d'avoir la majorité la plus haute possible», a-t-il précisé.

Solide et solidaire

M. Bernard a reproché au gouvernement Charest de «gaspiller» l'héritage progressiste de la Révolution tranquille «en essayant de revenir en arrière». Il mène sa course à la direction du PQ avec un slogan accrocheur, «Un homme solide, un Québec solidaire».

M. Bernard a fait de la solidarité et de la lutte contre la pauvreté et le décrochage scolaire des thèmes privilégiés, ce qui lui a valu l'appui du député

Camil Bouchard, identifié à l'aile progressiste du Parti québécois. «La richesse, c'est une œuvre collective. Il n'y aurait pas de patrons s'il n'y avait pas d'ouvriers. Par conséquent, il faut que le fruit de ce travail collectif soit réparti équitablement», a expliqué M. Bernard. Il rêve d'une société qui se préoccupera du sort des démunis et de l'égalité des chances.

Selon Camil Bouchard, Louis Bernard se démarque des autres candidats à la succession de Bernard Landry. «La qualité de la candidature nécessitait un appui immédiat», a dit M. Bouchard hier. «C'est un homme clair, limpide, simple, honnête, authentique.» Autant de qualités qu'il recherche dans un chef d'État.

À l'exception de Camil Bouchard, aucun député péquiste ne s'est rangé derrière Louis Bernard. «Très franchement, les réactions que j'ai de mes collègues au caucus sont toutes très sympathiques. Les gens m'ont dit: «C'est une candidature extrêmement intéressante», a toutefois affirmé le député de Vachon.

Cinq députés du Bloc québécois ont aussi appuyé M. Bernard, dont Yvan Loubier. Celui-ci a croisé M. Bernard au comité du NON lors du référendum de Charlottetown et a aussi fait appel à son expertise en matière de revendications autochtones. «J'ai vu comment cet homme-là opérait. C'est un gars solide. Il n'y a personne qui connaît autant et aussi bien la machine gouvernementale à Québec. Il ne parle pas avec une langue de bois, il est très simple, et je le crois capable de rassembler toutes les générations», a dit M. Loubier.

Louis Bernard est entré dans la fonction publique en 1964. À titre de grand commis de l'État et ensuite comme chef de cabinet de M. Lévesque, il a participé à tous les débats et toutes les décisions importantes au Québec, notamment en ce qui a trait à l'importance électorale et le financement des partis. Après 23 années au

service de l'État, il s'est joint à la haute direction de la Banque Laurentienne de 1987 à 1998. Lors de sa retraite, le gouvernement a fait appel à son expertise pour les négociations avec les autochtones, les fusions municipales dans l'île de Montréal et le financement des transports en commun. Malgré son parcours relativement anonyme dans l'œil public, il va vite gagner en popularité, prévoit M. Loubier. «On va reconnaître quelque chose de solide, franc et social-démocrate.»

Louis Bernard a recueilli environ le tiers des 1000 signatures nécessaires pour être admis dans la course qui culminera avec l'élection d'un nouveau chef le 15 novembre. Seul Richard Legendre s'est acquitté de ce devoir pour le moment. M. Bernard espère y parvenir «d'ici quelques semaines».

La course à la direction du PQ compte sept autres candidats: Pauline Marois, André Boisclair, Jean Ouellet, Jean-Claude St-André, Ghislain Lebel, Hugues Cormier et Gilles Hébert. De sourdes mais persistantes rumeurs envoient dans la mêlée le chef sortant, Bernard Landry.

M. Landry se laisse tenter par les appels nombreux et pressants en faveur de son retour. Il a même consulté deux vieux routiers du parti, les anciens ministres Denis Lazure et Yves Michaud, qui l'ont incité à reprendre du service. Bernard Landry a claqué la porte du PQ lors du congrès du 4 juin après avoir obtenu un vote de confiance de 76,2 % des délégués.

Louis Bernard n'a pas voulu commenter ce revirement inattendu. Yvan Loubier presse cependant l'ancien premier ministre de clarifier sa position. «Ça brouille pas mal les cartes et ça dessert cette course au leadership. Au plus vite, qu'on se branche dans le camp Landry.»

Le Devoir

WEEK-END CULTURE

Bibliothèques: Montréal amorçe son plan de relance

La Ville se donne dix ans pour rejoindre la moyenne canadienne

CAROLINE MONTPETIT

Après avoir établi un sombre état des lieux de son réseau de bibliothèques, la Ville de Montréal amorçe un plan de relance de ce réseau, qui doit s'échelonner sur dix ans et qui devrait mettre Montréal au même niveau que la moyenne des villes canadiennes de plus de 500 000 habitants.

Nous, on va de l'avant avec le plan de relance, a cependant promis la vice-présidente du comité exécutif de la Ville, Francine Sénécal. Une nouvelle bibliothèque devrait notamment être construite sous peu au 6767 de la Côte-des-Neiges.

En ce qui concerne l'utilisation du réseau, il est désoleant de constater qu'avec un taux d'abonnement de seulement 38 % de sa population, Montréal arrive au dernier rang de l'ensemble des villes canadiennes de sa dimension. Au premier chef, ce sont des bibliothécaires qu'il faut embaucher, pour offrir un service de qualité aux Montréalais.

sans intermédiaire humain, quelle que soit la qualité de l'offre documentaire, les ressources de la bibliothèque demeurent sous-utilisées. Or 21 des 27 arrondissements de l'île de Montréal se situent en dessous de la moyenne canadienne en cette matière, qui est de 0,76 bibliothécaire par 6000 habitants et de 1,24 employé par 2000 habitants. En tout, il manque 72 bibliothécaires pour l'ensemble du réseau, même si Montréal dépasse le reste du Québec à ce chapitre. La Ville de Montréal a également l'intention de fixer une norme de 62 heures non doublées d'ouverture de bibliothèques par arrondissement, ainsi qu'une norme de superficie de bibliothèque de 57 mètres carrés par tranche de 1000 habitants.

On s'en doutait, l'état des lieux des bibliothèques

municipales de l'île de Montréal affiche une désolante disparité en matière de services et de clientèles. La bibliothèque de Sainte-Anne-de-Bellevue, par exemple, dessert 2460 personnes dans un rayon de 1,5 kilomètre, tandis que celle de Le Prévoist en dessert, dans le même rayon, 79 700. La Ville entend donc modifier cette norme d'un rayon de 1,5 kilomètre par bibliothèque en fonction de la densité de la population.

Cette disparité entre les arrondissements vaut aussi au chapitre des espaces consacrés à la bibliothèque, à celui du nombre de bibliothécaires et du personnel en général, des ressources documentaires, et des heures d'ouverture. Certains arrondissements présentent des carences considérables sur tous les fronts et seront la cible d'actions prioritaires de la part de la Ville. C'est le cas de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de Rosemont-La Petite Patrie, d'Ahunistic-Cartierville, de Ville-Marie, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Verdun, de Villeray-Saint-Michel-Parc Extension, de LaSalle et du Sud-Ouest. Ces arrondissements se trouvent dans des secteurs de défavorisation déjà identifiés.

On sait déjà que d'autres bibliothèques, notamment celles de Westmount et de Côte-Saint-Luc, of-

frent quant à elles des services bien supérieurs à la moyenne. Compte tenu des défusions des arrondissements à venir, il se pourrait que certaines bibliothèques bien nanties, dont celles de Côte-Saint-Luc et de Westmount, décident de se dissocier du réseau montréalais. La vice-présidente du comité exécutif de la Ville, Francine Sénécal, a cependant affirmé qu'elle espérait que ces bibliothèques continuent de partager leurs ressources après la défusion.

Ce diagnostic de la santé du réseau des bibliothèques municipales vient après que le gouvernement du Québec eut changé les normes de financement des achats de livres en fonction des évaluations foncières des arrondissements. Cette norme, soutiennent les représentants de la Ville, a beaucoup affecté Montréal, qui compte une forte densité de population et un grand nombre de locataires. Enfin, Mme Sénécal a relevé que les Montréalais étaient très contents de la toute nouvelle Grande Bibliothèque du Québec, mais que l'érection de ce nouveau monument ne devrait pas se faire au détriment du financement des petites bibliothèques municipales, que l'on fréquente à deux pas de chez soi.

Le Devoir

THÉÂTRE

Idole canadienne

BIGGER THAN JESUS

De Daniel Brooks et Rick Miller. Au Centaur (en anglais) dans le cadre du Just for Laughs Festival jusqu'au 24 juillet.

HERVÉ GUAY

Le sentiment religieux qui anime tant d'êtres humains demeure un mystère. Il en va de même du succès de prophètes, tel Jésus, dont l'enseignement mène à la création d'une religion. Le théâtre a beau s'être souvent emparé de figures charismatiques, peu de spectacles ont, comme Bigger than Jesus, cherché à comprendre sur quoi se fonde l'engouement des hommes et des femmes pour un dieu. Le mieux était d'en prendre un, le Christ, et de faire des recherches à son sujet: ce qu'ont fait, avec fantaisie et rigueur, le metteur en scène torontois Daniel Brooks et l'interprète d'origine montréalaise Rick Miller, afin de saisir comment se construit une idole.

Bigger than Jesus se ressent d'ailleurs de toute cette recherche. Celle-ci transparaît en particulier au début du solo. Prenant vaguement la forme d'une messe, celui-ci met bout à bout des épisodes disparates. Le christianisme s'y voit décortiqué par un Rick Miller à la fois conférencier, preacher, marionnettiste et chanteur. Il se drape aussi quelques minutes dans le rôle même du Christ. Le comédien paraît aussi particulièrement à l'aise avec une gamme de technologies inventives l'aidant à transmettre son message. Car tout autant qu'il révèle les diverses facettes du christianisme et de Jésus, le spectacle met en valeur les talents variés de l'idole canadienne, autour de laquelle il s'articule et s'appuie sur un éventail stimulant de techniques médiatiques, simples mais efficaces.



SOURCE JUST FOR LAUGHS FESTIVAL

En tant qu'interprète, Rick Miller a de quoi épater.

D'ailleurs, en tant qu'interprète, Rick Miller a de quoi épater. Il n'est peut-être pas meilleur que Jésus, mais il a plusieurs cordes à son arc. D'abord, il est beau garçon, il bouge bien, il se sert de sa voix tel un imitateur, il chante très honorablement, il a une énergie du tonnerre et il sait interagir avec le public. Au reste, il ne s'en prive pas. Ce qui compense grandement pour le côté échevelé d'une réflexion — car c'en est une — qui laisse un peu sur sa faim. Non que Miller ne donne beaucoup à boire et à manger, mais étant donné l'ampleur du sujet, pour ne pas mentionner le sérieux, on a l'impression que les deux collaborateurs n'ont pas voulu trancher relativement à un phénomène qui les dépasse. Notons que c'est peut-être la solution la plus prudente lorsqu'on aborde une figure aussi controversée.

De plus, Bigger than Jesus ne figure pas au nombre des spectacles où on s'esclaffe toutes les deux secondes. On y sourit davantage qu'on n'y rie aux éclats. Pour-

tant, certains épisodes sont très réussis. En fait, c'est lorsque Miller superpose les idoles en comparant les évangélistes aux Beatles et en faisant apparaître les disciples de Jésus sous les traits d'icônes populaires venues de tous les horizons qu'il emporte davantage l'adhésion. L'autre qualité de l'aventure, c'est de se vouloir aussi intellectuelle que fantaisiste. D'où peut-être le sentiment de déséquilibre qu'a suscité en moi cette forme hybride qui tient du stand-up comique, des sketches à l'américaine, du théâtre d'avant-garde, axé sur le multimédia, et de l'émission de vulgarisation scientifique. Du même coup, ce spectacle ratisse vraiment large. Cela va de l'amateur, qui cherche avant tout à voir évoluer un interprète de première force, au spectateur qui aime bien les gadgets technologiques au théâtre, en passant par celui ou celle que le religieux fascine ou inquiète. Un petit miracle, si vous voulez.

Collaborateur du Devoir

EN BREF

250 000 \$ pour Nuits d'Afrique

Le ministre fédéral du Développement économique et respon-

sable de la francophonie Jacques Saada a annoncé cette semaine une aide financière de 250 000 \$ pour soutenir les versions 2005, 2006 et 2007 du festival international Nuits d'Afrique.

Le festival Nuits d'Afrique a des retombées annuelles de dix millions de dollars, selon le bureau du ministre. Il contribue à faire de Montréal une destination touristique prisée. — Le Devoir

BERNARD LAMARCHE

Demain, des Montréalais vont tenter de battre le record Guinness de la plus grande fresque de rue jamais réalisée. À partir de 14h, le boulevard De Maisonneuve, entre la rue Sanguinet et le boulevard Saint-Laurent, ne sera accessible qu'à ceux qui débourse- ront un peu d'argent pour se procurer une craie qui servira à dessiner sur le bitume, dans le cadre de l'événement Craie-Action. L'initiative épouse une bonne cause et l'argent — l'objectif est d'amasser 10 000 \$ — sera remis entièrement à des œuvres de charité gérées par et pour des enfants.

L'événement a lieu dans le cadre de l'événement BD Montréal, lui-même enchâssé dans le Festival Juste pour rire. Sept ou huit bénévoles seront sur place. Michel Rabagliati, Tristan Demers, Raymond Parent et Michel Grant participeront à la fresque. L'organisme montréalais Ovum — Les femmes et les enfants d'abord est derrière le projet humanitaire.

Fresque de rue pour une bonne cause

Il a été mis sur pied par Lionel Serik. Les sommes amassées demain seront remises à des organismes agissant sur le terrain, «des organismes, explique Serik, qui s'adressent à des enfants et qui ont été suffisamment analysés pour s'assurer de la bonne utilisation des sommes dont ils bénéficient, c'est-à-dire qui remettent au moins 80 % dans la pièce.»

Le Club des petits-déjeuners recevra de l'argent, et des fondations comme Ryan's Well et Free the Children. À six ans, Ryan Hreljac a décidé qu'il aiderait l'Afrique à se procurer de l'eau. Il est aujourd'hui âgé de 13 ans et sa fondation, Ryan's Well, a amassé jusqu'à maintenant 1,2 million de dollars, dont plus de 90 % ont été utilisés à bon escient. Free the Children a été fondé par Craig Kielburger en 1995, alors qu'il était âgé de 12 ans.

L'an dernier, de l'argent a été remis par Ovum au Centre canadien d'étude et de coopération internationale, dont le porte-parole est Luck Mervil. Lors de la rentrée

scolaire, Ovum cherchera à grandir et à se doter d'un conseil d'administration entièrement composé d'enfants. «Il sera administré par des enfants, pour des enfants, soutient Serik. C'est le seul moyen de s'assurer qu'il n'y ait aucune corruption et d'avoir toute la spontanéité, l'intégrité et l'enthousiasme que ce genre d'organisme se doit d'avoir.» Tous les événements d'Ovum seront reliés à l'art et à la culture, pour «éduquer les enfants en question, histoire non pas de transformer le monde d'aujourd'hui mais de former celui de demain.»

L'organisateur peut remettre 100 % de la somme recueillie, en partie parce que Omer DeSerres fournit le matériel d'artiste, mais aussi parce que Serik a une entente avec sa banque pour qu'aucuns frais bancaires ne lui soient exigés. Le public pourra acheter les craies pour ensuite s'exprimer. D'autres opérations suivront. En cas de pluie, l'activité de demain sera remise à dimanche.

Le Devoir

Étonnante Marie Laforêt

MARIE CHANTE LAFORÊT AU CABARET MUSIC-HALL

Présenté au Cabaret Music-Hall les 14, 15 et 16 juillet à 20 h dans le cadre du Festival Juste pour rire.

SOLANGE LÈVESQUE

En écoutant les entrevues qu'elle a accordées, on découvre que Marie Laforêt possédait un sens de l'humour à tout casser. Dans le tour de chant qu'elle donnera encore deux soirs, elle ne se prend pas trop au sérieux non plus, en chanteuse; aussi est-on disposé à lui pardonner les petits pépins et la nervosité d'un soir de première. Au delà de ces yeux ravagés, il y a un regard narquois et l'aisance d'une femme qui n'essaie pas de se montrer autre que ce qu'elle est. Confortablement vêtue d'une robe ample et coiffée d'un turban, elle s'avance, cherche ses marques, blague un peu pour mettre son trac à plat, puis ose. C'est parti! Elle s'aventure d'abord sur un terrain connu du public avec Lami Pierrot, Viens, viens, Mon amour, mon ami. Soudain, elle se laisse prendre au jeu d'une plongée dans Une petite ville, ou dans La tendresse. Alors, son talent d'interprète et de

comédienne ressort et met en valeur sa belle voix à laquelle les années ont donné une agréable raucité.

La combinaison inattendue d'une maîtresse de Ironie, d'une femme à l'image de star et d'une chanteuse qui affirme n'être ni une chanteuse, ni une star, s'amalgame de façon harmonieuse dans le spectacle de Marie Laforêt. La plupart des chansons qu'on l'a convaincue de chanter dans ce tour de chant n'ont pas une profondeur terrible — elle-même hésitait à reprendre Que calor la vida ou Les vendanges de l'amour — mais qui s'en plaindraient? «Une chanson, c'est peu de chose», mais ça s'accroche à l'oreille et il suffit de quelques notes pour que ça s'inscrive dans la mémoire et que ça nous suive partout. La plupart des titres (plus d'une vingtaine) qui composent le spectacle rappelleront des souvenirs à ceux qui ont connu les années 1960-70, alors que Ivan, Boris et moi tournait sur toutes les platines.

Et puis quel bien cela fait de voir une femme mûre, profondément elle-même, continuer à chanter avec sa voix de soixante ans, refuser la retraite précoce et accepter de partager avec nous une sérénité probablement conquise de haute lutte, et qui carbure à l'humour! Chapeau, pour l'audace et pour le bonheur de cette soirée.

Collaboratrice du Devoir

À LA TÉLÉVISION

Table with columns for CANAUX, SRC, TVA, TO, TQS, RDI, TV5, D, VE, MP, MX, VRAK IV, TTE, RDS, HISTORIA, ARTV, SÉRIES, CANAL Z, C SAVOIR, EVASION, TFO, CBC, CTV (matin), GBL, TVO, ABC, CBC, TFO, PBS (US), CTV (soir), A&E, BRAVO, DISCOVERY, HISTORY, NEWSWORLD, SHOWCASE, LEARNING, LIFE, ISN, YTV, CANAUX. Rows list programs and their start times.

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

Advertisement for 'L'AGENDA' featuring the text 'POUR UN ÉTÉ DEVANT LA TÉLÉ, CONSULTEZ L'AGENDA LE GUIDE DE LA TÉLÉVISION ET DES SORTIES' and the logo 'LE DEVOIR'.

• WEEK-END NATURE •

Les oiseaux de mer, vecteurs de pollution toxique



Louis-Gilles Francoeur

Les oiseaux de mer, probablement l'espèce sauvage la plus abondante de l'Arctique, transportent l'essentiel des toxiques qu'on retrouve dans les habitats nordiques où ils vivent souvent en grandes colonies, des régions, faut-il le préciser, où les industries qui crachent ces contaminants sont totalement absentes.

La contribution de ces oiseaux à la pollution toxique des régions qu'ils habitent expliquerait que les taux de mercure et de DDT y sont jusqu'à 60 fois plus élevés qu'ailleurs. C'est par leurs déjections que le phénomène de transport et d'accumulation s'expliquerait.

C'est ce que soutient une étude réalisée par une équipe multidisciplinaire dirigée par Jules Blais, un professeur de toxicologie environnementale de l'Université d'Ottawa, publiée aujourd'hui dans la revue *Science*.

L'étude a entrepris de mesurer la contribution des oiseaux de mer en comparant les taux de pollution des régions où ils sont absents avec ceux des régions où ils prolifèrent. C'est ainsi que les chercheurs ont pu établir que leurs habitats, y compris les habitats terrestres, recèlent jusqu'à 60 fois plus de contaminants que les autres.

On pense généralement que les contaminants toxiques transportés par les courants atmosphériques se distribuent également dans les mers nordiques. Mais ce que cette étude indique, c'est que les oiseaux de mer récoltent d'importantes quantités de contaminants en récoltant des espèces aquatiques et que les contaminants sont concentrés par les déjections à l'intérieur des terres par les parents et les petits qu'ils alimentent.

Il en résulte une contamination de la chaîne alimentaire qui menace jusqu'aux humains de ces régions. «Certains produits chimiques s'accumulent dans les réseaux alimentaires dont dépend l'alimentation traditionnelle des populations nordiques», déclarait hier Linda Kimpe, une des chercheuses associées au projet. Ce vecteur jusqu'à présent négligé pourrait donc expliquer une partie de l'importante contamination aux BPC, au mercure et autres conta-

minants dont sont victimes plusieurs groupes humains de cette région.

Les analyses de sédiments à la base de cette étude ont principalement été réalisées à l'île Devon, dans l'Arctique.

Deux parcs touchés

Les méfaits de la pollution lumineuse sur l'Astrolab du mont Mégantic, qui pourrait aggraver l'éclairage éventuel des pistes du mont Orford, soulève un dossier fascinant à plusieurs égards.

La disparition progressive au Québec et ailleurs dans le monde des magnifiques ciels étoilés résulte en bonne partie du gaspillage d'électricité de tout le monde, de l'orgueilleux stupide qui veut mettre en valeur sa riche résidence jusqu'aux municipalités qui n'ont pas encore compris que les voitures ont des phares et que très peu de gens bénéficient d'un éclairage généralisé après minuit. Sans oublier commerces et bureaux que plusieurs chauffent avec l'éclairage! Des astronautes de la NASA ont déjà dit que, vu de leur pigeonier volant, Montréal était plus brillant que New York, où vivent dix fois plus de personnes. Navrant, n'est-ce pas, comme portrait de notre incurie collective! Mais, évidemment, c'est Québec qui empêche le profit des ventes de cette électricité et, quand on est aussi enfoncé dans un conflit d'intérêts, il est difficile de prendre des mesures draconiennes pour mettre fin à un pareil gaspillage, même si on doit reconnaître qu'Hydro-Québec fait des efforts en ce sens, dont l'effet semble pour l'instant marginal dans l'ensemble.

Mais l'éclairage nocturne des pistes d'Orford soulève des aspects nouveaux. D'abord parce que c'est la première fois qu'un projet dans un parc en affecterait deux! Québec a créé un parc national au mont Mégantic précisément pour protéger la qualité de son ciel étoilé, dont les astronomes des universités de Montréal, Laval et McGill — ainsi que les amateurs — ont besoin pour travailler. Peu de gens savaient que Québec avait dédié en partie un parc à la noirceur pour la beauté de son ciel. Les doyens des universités vont le rappeler à Québec à juste titre car l'éclairage artificiel d'Orford, confié à l'un d'eux au *Devoir*, viendrait compromettre les efforts du milieu universitaire, du milieu municipal et d'une partie du milieu commercial pour faire de cette région une «réserve étoilée» d'un périmètre minimal de 50 kilomètres. Cette réserve est jugée essentielle pour préserver la capacité de recherche de l'Astrolab, son potentiel touristique ainsi qu'une des vocations fondamentales du «parc national» du Mont-Mégantic, ce



MARCEL MOCHET AFP

Les oiseaux de mer récoltent d'importantes quantités de contaminants en récoltant des espèces aquatiques. Les contaminants sont concentrés par les déjections à l'intérieur des terres par les parents et les petits qu'ils alimentent.

dont devrait se souvenir en temps opportun le nouveau ministre responsable de leur survie à long terme, Thomas Mulcair.

À ce jour, les spécialistes ont dû constater que l'éclairage artificiel sous toutes ses formes a doublé la lumière ambiante nocturne depuis la création de l'observatoire, en 1978, ce qui freine désormais plusieurs travaux scientifiques. Non seulement l'éclairage des pistes en soirée à Orford annulerait les efforts entrepris pour réduire la luminosité croissante la nuit, la tache de lumière intense serait directement visible de l'Observatoire du Mont-Mégantic et non seulement le dôme lumineux ainsi créé dans l'atmosphère. Or le besoin de cet éclairage de nuit est une composante planifiée du projet immobilier en raison des exigences de la clientèle étrangère, qui veut optimiser son séjour. Cette question exige de revoir le devis financier du projet parce qu'il se pourrait bien que, sans cette pollution lumineuse, sa rentabilité ne soit pas la même et que, si elle est écartée momentanément, la mesure soit réclamée dans quelques années comme exigence de survie, exactement comme on dit maintenant que la survie du centre de ski exige un projet immobilier. Quand le doigt entre dans l'engrenage...

Protéger les loups

Le gouvernement de l'Ontario vient de lancer un programme de protection des loups, une espèce qui n'est pas menacée mais dont les effectifs baissent au fur et à mesure que les humains pénètrent et modifient leur milieu de vie. En adoptant une «stratégie de conservation des loups» (www.ene.gov.on.ca avec numéro d'enregistrement PB04E6020), l'Ontario cherche à assurer la pérennité de cette population en sensibilisant notamment le public au rôle écologique de ce prédateur qui nous fascine et nous inquiète tout à la fois depuis des millénaires.

Les chasseurs sportifs de loups sont l'exception au Canada car le loup est probablement l'animal le plus rusé et le plus suspicieux qui soit par ici. Néanmoins, la chasse au loup ne sera plus autorisée par la simple possession du permis de chasse au petit gibier, ce qui lui conférerait un statut de bête nuisible. Il faudra désormais un permis spécial pour pouvoir abattre un loup, ce qui permettra de différencier les bêtes abattues à la chasse de celles piégées au moyen d'un sceau spécial. Les chasseurs, résidents ou non, ne pourront pas obtenir plus de deux sceaux par année. La loi ontarienne sur la faune continuera cependant d'accorder à tout propriétaire le droit d'abattre les loups et les coyotes qui menaceraient ses biens, ce que prévoient en général les lois de ce type. Mais on institue une nouvelle règle: les propriétaires devront obligatoirement rapporter toute bête abattue, ce qui permettra aux biologistes d'avoir un portrait plus précis de la récolte et de la fréquence des problèmes et des régions en cause. De plus, Queen's Park interdira de chasser, de piéger et même de poursuivre pour les filmer les loups et coyotes dans le parc Algonquin et ses environs, ce qui y instituerait une importante zone tampon. Voilà des mesures qui mériteraient un examen approfondi au Québec.

■ Lecture: *A la découverte du Saint-Laurent*, par Jean Gagné, Éditions de l'Homme, 336 pages. Publication sous l'égide des Amis de la vallée du Saint-Laurent. Une partie importante des Québécois qui parcourent leur province cet été vont longer, toucher, regarder, sentir, pagayer, bref, aimer d'une manière ou d'une autre cette gigantesque artère principale de la chaîne vivante d'ici. Ce livre, écrit par un marin, journaliste et écologiste, dresse le bilan des richesses du Saint-Laurent, de ses mystères et de son histoire plus ou moins heureuse avec les humains mais aussi des enjeux qui le confrontent. Plus qu'un guide de voyage, une vision du fleuve.

Bon été nature à tous. De retour fin août après un été derrière Gaïa... avec explications!

• WEEK-END SPORTS •

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est				
G	P	Moy.	Diff	
Washington	52	37	584	—
Atlanta	50	40	556	2 1/2
Philadelphie	46	44	511	6 1/2
New York	45	44	506	7
Floride	44	43	506	7

Section Centrale				
G	P	Moy.	Diff	
St. Louis	56	32	636	—
Houston	44	43	506	11 1/2
Chicago	44	44	500	12
Milwaukee	43	46	483	13 1/2
Pittsburgh	39	49	443	17
Cincinnati	35	53	398	21

Section Ouest				
G	P	Moy.	Diff	
San Diego	48	41	539	—
Arizona	43	47	478	5 1/2
Los Angeles	40	48	455	7 1/2
San Francisco	37	50	425	10
Colorado	31	56	356	16

Hier

Pittsburgh 1 Chicago Cubs 5
 Washington 2 Milwaukee 4
 Floride 7 Philadelphie 13
 Atlanta 3 N.Y. Mets 6
 Arizona à San Diego
 San Francisco à Los Angeles

Aujourd'hui

Pittsburgh à Chicago Cubs, 14h20
 Floride à Philadelphie, 19h05
 Atlanta à N.Y. Mets, 19h10
 Colorado à Cincinnati, 19h10
 Washington à Milwaukee, 20h05
 Houston à St. Louis, 20h10
 Arizona à San Diego, 22h05
 San Francisco à Los Angeles, 22h40

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est				
G	P	Moy.	Diff	
Boston	49	39	557	—
Baltimore	47	40	540	1 1/2
New York	47	40	540	1 1/2
Toronto	44	45	494	5 1/2
Tampa Bay	29	61	322	21

Section Centrale				
G	P	Moy.	Diff	
Chicago	58	29	667	—
Minnesota	48	38	558	9 1/2
Cleveland	47	42	528	12
Detroit	42	45	483	16
Kansas City	31	57	352	27 1/2

Section Ouest				
G	P	Moy.	Diff	
Los Angeles	52	36	591	—
Texas	46	40	535	5
Oakland	44	43	506	7 1/2
Seattle	39	48	448	12 1/2

Hier

Chicago White Sox 1 Cleveland 0
 Kansas City 12 Detroit 9
 N.Y. Yankees 8 Boston 6
 Tampa Bay 3 Toronto 0
 L.A. Angels 3 Minnesota 2
 Baltimore à Seattle
 Texas à Oakland

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est					
G	P	N	PP	PC	PTS
Montréal	2	1	0	99	89
Toronto	2	1	0	69	69
Ottawa	1	2	0	84	114
Hamilton	0	2	0	42	54

Section Ouest					
G	P	N	PP	PC	PTS
C.-B.	2	0	0	64	49
Edmonton	2	1	0	97	56
Saskatchewan	2	1	0	91	53
Calgary	1	1	0	37	37
Winnipeg	0	3	0	38	90

Aujourd'hui

Winnipeg à Edmonton, 21h
 Toronto en C.-B., 22h

Omnium britannique de golf

Woods en avance d'un coup

St. Andrews, Écosse — Tiger Woods a finalement mis les pieds dans une fosse de sable sur le vieux parcours de St. Andrews. Trois fois, en fait. Mais cela ne l'a pas ralenti.

Woods a fait encore mieux lors de cette première ronde qu'il y a cinq ans quand il avait remporté la victoire en établissant une nouvelle marque.

En 2000, Woods avait amorcé le tournoi avec une ronde de 67 et n'avait pas visité une seule fosse de sable, ce qui n'est pas un mince exploit sur un parcours qui en comprend 112. Il l'avait emporté avec une avance de huit coups.

Cette fois-ci, il a réussi sept birdies sur une séquence de neuf trous pour ramener une carte de 66, six sous la normale, même s'il a logé sa balle dans une fosse à trois reprises, ce qui a mené à ses deux seuls bogeys.

Woods détient une avance d'un coup sur Mark Hensby à l'issue de la première ronde.

Il y a cinq ans, Woods avait établi un record lors d'un tournoi majeur en totalisant 269 coups, 19 sous la normale, remportant le titre pour la première fois en route vers cinq victoires consécutives lors d'un tournoi du Grand Chelem.

«C'est un départ formidable», a dit Woods, qui a tiré profit d'un vent plutôt léger qui provenait de la mer. «Je suis très content de mon jeu durant toute la ronde.»

Jack Nicklaus ne pouvait pas en dire autant alors qu'il fait ses adieux à St. Andrews.

Prénant part à son 164^e et dernier tournoi majeur, Nicklaus a d'abord ravi ses admirateurs avec un birdie grâce à un coup roulé de quatre pieds lors du premier trou et un coup d'approche à cinq pieds du drapeau au septième trou quand il a réussi un autre birdie.

Mais il a commis des bogeys de trois coups roulés lors de trois trous consécutifs et a ramené une carte de 75 pour se retrouver dans une position précaire. Il pourrait rater son objectif, qui est d'éviter la coupure.

«De toute évidence, il faudra que joue beaucoup mieux demain [aujourd'hui], a-t-il dit. Je ne pense pas qu'une normale soit suffisante pour éviter la coupure.»

Hensby avait une chance de rejoindre Woods mais il a raté de justesse des birdies de 12 pieds au 16^e et au 18^e pour jouer 67.

L'Américain Fred Couples, qui a réussi des birdies lors des deux derniers trous, fait partie d'un groupe de golfeurs qui ont réussi une ronde de 68 avec, entre autres, Retief Goosen, d'Afrique du Sud, Jose Maria Olazabal, d'Espagne, Peter Lonard et l'amateur Eric Ramsey, d'Australie, les Américains Scott Verplank et Chris Riley, ainsi que l'Anglais Luke Donald.

L'Anglais Steven Webster, qui évolue sur le circuit européen, a réussi deux eagles à l'allée pour totaliser 30 coups lors des neuf premiers trous. Brièvement, il a partagé le haut du tableau avec Woods. Mais il a ensuite commis deux bogeys et un double-bogey lors des quatre trous suivants et a terminé la première ronde à un coup sous la normale.

Ce fut une première ronde difficile pour les Canadiens. Stephen Ames, de Calgary, a eu une journée éprouvante alors qu'il a commis deux bogeys et a terminé à 76, quatre coups au-dessus de la normale, étant victime d'un triple-bogey au 17^e trou à normale-4.

Mike Weir, de Bright's Grove, en a arraché à l'aller, commettant trois bogeys de suite, et il a aussi joué 76.

Associated Press

Tour de France

Victoire française

Digne-les-Bains — David Moncoutié (Cofidis) a apporté la meilleure des réponses aux détracteurs du cyclisme tricolore en signant le jour de la fête nationale la première victoire française sur le Tour cette année.

Moncoutié a remporté hier la dernière des trois étapes alpines, entre Briançon et Digne-les-Bains (187 km), sur un parcours comprenant quatre cols de difficulté moyenne idéal pour un baroudeur comme lui.

Lâché en haute montagne, notamment en raison d'une bronchite, Moncoutié tenait absolument à se racheter. À 37 kilomètres de l'arrivée, dans le col du Corobin (2^e catégorie), le Français a réussi à s'extirper d'un groupe de 13 coureurs constitué après 70 kilomètres de course. Il a ensuite résisté au retour de sept hommes

qui se sont illustrés par leur mauvaise collaboration.

Moncoutié, qui avait déjà remporté une étape sur le Tour l'an dernier, à Figeac sur ses terres, succède à Richard Virenque au palmarès des vainqueurs tricolores le 14 juillet.

Moncoutié a devancé de 57 secondes un autre Français, Sandy Casar (FDJ), et l'Espagnol Angel Vicioso (Liberty Seguros). Le peloton des favoris, réglé au sprint par Robbie McEwen (Davitamon-Lotto), a franchi la ligne avec un retard de 10,33 minutes et l'Américain Lance Armstrong (Discovery Channel) a conservé le maillot jaune, avec 38 secondes d'avance sur le Danois Mickael Rasmussen (Rabobank). Le Français Christophe Moreau a conservé sa troisième place au général, à 2,34 minutes d'Armstrong.

Associated Press

Nouveau visage de la ligue

Les directeurs généraux de la LNH recevront un cours accéléré ce week-end à New York

PIERRE LEBRUN

Toronto — Les directeurs généraux de la LNH auront un aperçu du nouveau visage de la ligue, dès aujourd'hui à New York.

Bill Daly, le vice-président exécutif et principal conseiller juridique de la LNH, donnera un cours accéléré aux directeurs généraux sur la nouvelle entente jusqu'à lundi.

Il s'agit d'une assemblée cruciale pour les directeurs généraux. Ils étudieront le document qui dictera leur façon de fonctionner au cours des six prochaines années.

«Nous avons hâte d'y jeter un coup d'œil, a déclaré le directeur général des Blues de St. Louis, Larry Pleau, hier. Nous avons tellement lu sur le sujet. Maintenant, nous le verrons de nos yeux. J'ai hâte de voir en quoi cela consiste en réalité et comment nous allons devoir structurer notre équipe et orienter nos décisions.»

Le temps est l'ennemi des direc-

teurs généraux de la ligue en ce moment. Une fois que l'entente sera ratifiée jeudi prochain par les joueurs et les propriétaires, les clubs auront dix jours pour décider quels joueurs feront l'objet d'offres de rachat et d'offres qualificatives avant l'ouverture du marché des joueurs autonomes, le 1^{er} août.

La séance d'orientation de ce week-end est donc cruciale.

«On dit qu'il s'agit d'un document énorme, alors il y aura beaucoup de sujets à aborder, mais j'ai hâte de le voir, a affirmé le directeur général des Bruins de Boston Mike O'Connell. J'ai hâte de rencontrer mes confrères et de voir comment tout cela va se traduire pour chaque équipe. Ce sera bien d'apprendre enfin où nous en sommes. Ce que tout cela signifie pour les Bruins.»

Le directeur général des Sabres de Buffalo, Darcy Regier, sera heureux de pouvoir faire la part des choses entre fiction et réalité.

«C'est excitant et j'ai hâte, par-

ce que jusqu'à maintenant, tout n'a été que spéculations, tout s'est fait à travers les médias et rien n'était officiel, a dit Regier. Nous apprendrons enfin les faits réels et nous saurons ensuite où nous en sommes.»

Les agents de joueurs devront aussi suivre un cours intensif. Ils auront droit à une session d'orientation animée par l'Association des joueurs dans un proche avenir.

L'une des priorités des directeurs généraux est de savoir à quel rang ils sélectionneront lors du repêchage du 30 juillet prochain à Ottawa. La loterie à cet effet sera tenue derrière portes closes durant la réunion du bureau des gouverneurs, la semaine prochaine à New York. Les résultats de la loterie seraient ensuite annoncés au cours de la conférence de presse de «relance» du commissaire Gary Bettman.

Presse canadienne

Bois exotique menacé • Végétaliser les rives • Fuites à Gentilly 2

La Maison du 21^e siècle

Le magazine de la maison saine

Le chauffe-eau solaire

Finis écolos pour bois d'extérieur

La maison en pneus!

NUMÉRO GRATUIT

et archives sur cd:
1 800 667-4444

Prochains cours :
Maisons saines et solaires, biodiesel

www.21esiencle.qc.ca